

---

# Emploi MCF-27 4226 : informations pour les auditions

Cette page est susceptible d'être complétée ou mise à jour selon les évolutions liées au contexte actuel.

Version du 20.05.20

---

## Informations générales

- Format des auditions : 25 minutes de présentation et 25 minutes d'échanges avec le comité de sélection.
- Les dates et heures d'audition ont été communiquées par courriel.
- Les auditions s'effectuent par visioconférence au moyen de l'application zoom.
- Les informations de connexion seront envoyées par courriel quelques heures avant l'audition,
- ainsi qu'un *numéro de téléphone de secours* à utiliser en cas de défaillance technique du système de visioconférence.
- **IMPORTANT. A la réception de ce courriel, le candidat répondra par courriel pour :**
  1. acquiescer la bonne réception de ces informations,
  2. confirmer son numéro de téléphone de contact,
  3. joindre une copie de ses supports de présentation au format **pdf** ou un lien pour télécharger ce fichier.

---

## Préalables techniques

- Il appartient au candidat d'indiquer au Président du comité de sélection **dans les meilleurs délais** toute situation de handicap afin de mettre en oeuvre les aménagements d'épreuve nécessaires.
- Il appartient au candidat de vérifier que les moyens techniques dont il dispose (connexion internet, ordinateur, caméra, micro, haut-parleurs) permettent la diffusion de la voix et de l'image en temps simultané, réel et continu, ainsi que celle des supports de présentation (*slides*) de façon adaptée à une épreuve orale de recrutement académique. Si ce n'est pas le cas, merci de contacter le Président du comité de sélection **dans les meilleurs délais**. Il appartient aussi au candidat de s'assurer d'une maîtrise de l'outil de visioconférence (zoom) adaptée aux conditions de l'épreuve.
- Une connexion de vérification est organisée le lundi 25.05.20 entre 14 et 16 heures. Les informations de connexion seront envoyées par un courriel spécifique.

---

# Organisation de la visioconférence

## Avant de commencer l'audition

- L'identité du candidat sera contrôlée en début de connexion -- merci de se munir d'une pièce d'identité.
- La présence dans la salle où se déroule l'audition du candidat par visioconférence est limitée au seul candidat.
- Un test des conditions de transmission de la voix et de l'image en temps simultané, réel et continu, ainsi que celle des supports de présentation (*slides*), tant pour le candidat que pour le jury sera réalisé en début de connexion.
- Le cas échéant, des adaptations de la prise de vue du candidat et des membres du jury seront réalisées selon les recommandations relatives à la prévention contre les biais cognitifs (voir paragraphe concerné).

## Pendant l'audition

- Le candidat signalera immédiatement toute perception de défaillance technique, si besoin en utilisant le *numéro de téléphone de secours*.
- L'audition s'effectuera avec la caméra activée sur le candidat lorsque le partage d'écran pour les supports de présentation ne sera pas nécessaire.

## Après l'audition

- Le candidat exprimera sa perception des conditions de son déroulement à la fin de l'épreuve de l'audition.

---

## En cas de défaillances techniques

- Lorsque cela conduit à une interruption inférieure à la moitié de la durée de l'épreuve, de l'audition ou de l'entretien, sa durée peut être prolongée de la durée de cette défaillance.
- Lorsque cela conduit à une interruption supérieure à la moitié de la durée de l'épreuve, de l'audition ou de l'entretien, celle-ci ou celui-ci est repris ou reporté. Il n'est pas tenu compte de la première prestation interrompue pour l'évaluation du candidat.
- Cette décision est prise par le président du jury ou son représentant de l'instance de sélection. Les défaillances techniques sont portées au procès-verbal de l'épreuve.

---

## Recommandations relatives à la prévention contre les biais cognitifs

- La mise en oeuvre de l'égalité de traitement dans le cadre du recours à la visioconférence requiert également une attention renforcée à l'égard de la prévention contre les biais cognitifs.
- Une attention toute particulière doit être apportée aux conditions dans lesquelles les prises de vue sont réalisées.

- Ainsi, il est éminemment souhaitable que la capture vidéo de chaque candidat soit effectuée selon le même plan de cadrage, correspondant le plus possible à celui du déroulement de l'épreuve en présentiel.
- Par réciprocité, le cadrage vidéo du jury devrait visuellement être le même pour chaque candidat ; à tout le moins, dans le cas où plusieurs membres de jury participent à distance, il convient d'offrir au candidat un visuel stable et équilibré, évitant d'attribuer une plus grande importance visuelle à certains membres de jury, évitant la modification de l'apparence des visuels des captures vidéo, etc.

---

## Contacts

- Président du comité de sélection : David Giband
- Vice-président : Philippe Langlois
- @courriel : nom@univ-perp.fr